



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO  
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES

Document validé par le CD du 13. 02. 2021

- Tarif de la cotisation club 90€
- Gratuit pour la 1ère affiliation

## DEMANDE D'AFFILIATION CLUB

Aïkido :     Aïkibudo :     Kinomichi     Wanomichi     Takemusu Aiki

**À remplir par le club\***

Nom du **CLUB** : \_\_\_\_\_

Adresse du dojo : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Nom du / de la **CORRESPONDANT-E**, impérativement membre du bureau de l'association :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_

NOM de l'enseignant-e, grade et diplôme UFA \_\_\_\_\_

**\* Tous les renseignements demandés sont obligatoires car nécessaires pour la communication**

Nom et signature Président-e de Ligue : \_\_\_\_\_

## À remplir par la Fédération

Date de réception du dossier : \_\_\_\_\_

Date d'ouverture du club et de l'envoi club : \_\_\_\_\_

Le numéro d'affiliation sera communiqué à la Ligue et au club après validation de la Fédération FFAAA.

## ENGAGEMENT À SOUSCRIRE PAR LE/LA PRÉSIDENT-E DU CLUB DEMANDANT L’AFFILIATION FÉDÉRALE

**\*Joindre les statuts et le document de dépôt à la préfecture**

L’association dénommée \_\_\_\_\_

Dont le siège social est \_\_\_\_\_

Déclarée le \_\_\_\_\_ à la préfecture de \_\_\_\_\_

Représentée par sa/son Président-e M. ou Mme \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Déclare adhérer à la FÉDÉRATION FRANÇAISE D’AIKIDO, AIKIBUDO, KINOMICHI ET DISCIPLINES ASSOCIÉES (FFAAA), et à respecter les statuts et les règlements fédéraux , à consulter sur <https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2022/07/Statuts-FFAAA-AGE-21-11-21-version-du-9-juillet-2022.pdf> ou au siège fédéral, ainsi qu’à régler annuellement sa cotisation club auprès de la Fédération (bordereau de cotisation).

**NB : la cotisation n’est pas due la première année d’affiliation**

Président-e du Club (nom et prénom) :

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

S’il s’agit d’un club omnisports, le/la Président-e de celui-ci ET le/la Président-e de la section Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi, Wanomichi :

Président-e du **Club Omnisports et nom de la section** (nom et prénom) :

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Président-e de la **section Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi, Wanomichi** (nom et prénom):

\_\_\_\_\_  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Merci de bien vouloir retourner à la FFAAA vos statuts ainsi que le document de la préfecture qui justifie la validation.**

L'association est affiliée à la FFAAA sous l'appellation : \_\_\_\_\_

Elle déclare que le **Comité directeur** est composé des membres élus suivants.

*Cf. les explications sur le verso de la feuille.*

**En application de l'article 10.1 du R.I. fédéral : minimum trois membres.**

**Ils peuvent être élus au sein du comité directeur d'une association membre de la fédération. Dans ce cas, ils s'obligent à produire chaque année une attestation au terme de laquelle ils déclarent sur l'honneur enseigner bénévolement. Article 14-1 du RI**

NOM, PRÉNOM	N° DE LICENCE	FONCTION
		Président-e
		Trésorier/ère
		Secrétaire

Elle atteste que le/la ou les enseignant-e-s suivant-e-s présente-nt les garanties nécessaires :

NOM, PRÉNOM	N° DE LICENCE	N° DE DIPLOME	NON-DIPLOMÉ-E	DATE D'OBTENTION DU DIPLÔME OU DE L'APE

Il/Elle s'engage à respecter les Statuts, le Règlement Intérieur et ses annexes de la FFAAA dont il/elle a pris connaissance.

Signature Président-e de club : \_\_\_\_\_

**Club Omnisports** - Signature Président-e de la section AK ou AKBD ou KINO ET WAMOMICHI : \_\_\_\_\_

Respecter les conditions d'honorabilité telles que prévues à l'article L 322-1 du Code du sport.

Date : \_\_\_\_\_

## REMARQUES

CLUB OMNISPORTS : seul-e le/la Président-e de la section AIKIDO ou AIKIBUDO, KINOMICHI et WANOMICHI le/la correspondant-e et l'enseignant-e doivent être licencié-e-s à la FFAAA.

CLUB UNIQUEMENT AIKIDO OU AIKIBUDO : tous les membres du Comité Directeur et les enseignant-e-s doivent être obligatoirement licencié-e-s à la FFAAA.

**\* Il est rappelé à la section de la discipline de la FFAAA qu'elle est tenue de posséder un compte bancaire et d'organiser une assemblée générale suivant les règles associatives.**

### Mention d'information : traitement des données personnelles

Les informations collectées par la FFAAA directement auprès de vous font l'objet d'un traitement manuel et automatisé ayant pour finalité la gestion de votre dossier d'affiliation. Toutes les informations collectées sont nécessaires pour le traitement de votre demande. À défaut, la FFAAA ne sera pas en mesure de valider votre inscription. Ces informations sont à destination exclusive de la FFAAA. Elles seront conservées tant que le club reste affilié à la FFAAA.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à l'adresse suivante : FFAAA, 11 rue Jules Vallès, 75011 Paris, ou à l'adresse électronique suivante : ffaaa@aikido.com.fr. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement à aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**Visa et nom du / de la Président-e de Ligue :**

Date et lieu : \_\_\_\_\_

Nom du Club : \_\_\_\_\_

Adresse du Club (dojo) : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Superficie du tapis (m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

Le club fait-il partie d'un club omnisports ?  Oui  Non

Si **Oui** : Nom du club : \_\_\_\_\_

Le club est-il affilié à une fédération multisports ou à un autre organisme sportif

Oui  Non

Si **Oui** : Nom : \_\_\_\_\_

### Horaires des cours

Jour	Horaires	Type (enfants, adultes ...)

Président-e du Club (nom et prénom) :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

\_\_\_\_\_

**Même pour la section d'un club omnisports, seul-e le/la Président-e de la section d'Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi et Wanomichi doit signer ce formulaire, et non le/la Président-e du club omnisports.**

# UNE FICHE PAR ENSEIGNANT-E

Formulaire 1 - FFAAA-2022-23-FORM-SIEGE  
Annule et remplace la version FFAAA-2021-162-FORM-SIEGE.

Nom du Club : \_\_\_\_\_

Nom et prénoms de l'enseignant-e : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu (ville et département): \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

Profession principale : \_\_\_\_\_

Votre / Vos enseignant-e-s : \_\_\_\_\_

Date de début en  Aïkido : \_\_\_\_\_

Aïkibudo : \_\_\_\_\_

Kinomichi: \_\_\_\_\_

Wanomichi Takemusu \_\_\_\_\_

Enseignez-vous dans d'autres clubs que celui pour lequel l'affiliation est demandée ?

Oui  Non

Si **Oui** : Noms des clubs : \_\_\_\_\_

## Grades UFA

Grade minimum pour enseigner l'Aïkido, l'Aïkibudo et le Kinomichi : 1<sup>er</sup> Dan UFA.

GRADE	DATE D'HOMOLOGATION	GRADE	DATE D'HOMOLOGATION
1er Dan		5e Dan	
2e Dan		6e Dan	
3e Dan		7e Dan	
4e Dan		8e Dan	

Si ces grades n'ont pas été obtenus au sein de la FFAAA, merci de nous faire parvenir les photocopies du passeport sportif et des diplômes dan.

## Diplômes

DIPLÔME	N° DE DIPLÔME	DATE D'OBTENTION
Brevet fédéral UFA (BF)		
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)		
Brevet d'État d'Éducateur Sportif, 1 <sup>er</sup> degré (BEES 1)		
Brevet d'État d'Éducateur Sportif, 2 <sup>e</sup> degré (BEES 2)		
Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS)		
Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS)		
...		

**Joindre une copie du/des diplôme-s au dossier d'affiliation.**

- Respecter les conditions d'honorabilité telles que prévues à l'article L 322-1 du Code du sport.
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir été sanctionné-e d'inéligibilité

Validation par le secrétaire général de la FFAAA :  
Jean Victor SZELAG  
Date et signature

---

### Observations éventuelles

---

---